...omme "sans nom" a été identifié

... à Landrecies, son dernier domicile était à Berlaimont

Nous avons publié, il y a quelques jours la photographie d'un pauvre diable trouvé errant dans les rues de Cambrai et qui interrogé n'avait su donner aucune indication sur son état civil.

Le mystère de l'origine de ce malheureux semblait ne devoir jamais être éclairci. Voici que notre correspondant de Cambrai nous télégraphie que grâce à la photo publiée par le « Réveil du Nord », on a pu établir qu'il s'agit d'un nommé Lebrecq Henri, âgé de ... ans, né à Landrecies et dont le dernier domicile était à Berlaimont.

Nous nous réjouissons d'avoir pu contribuer à obtenir ce résultat et retrouver, peut-être un foyer à un malheureux dévoyé.

Un magasin de déchets a été la proie des flammes, à Croix

LES DEGATS S'ELEVENT A 500.000 FRANCS

Un incendie s'est déclaré hier soir, vers 8 h. 45, dans les magasins de M. Smet, marchand de déchets rue du Nord à Croix.

Les pompiers de Roubaix appelés sont arrivés avec deux autos-pompe mais le feu faisait rage et il ne leur fallut pas moins de deux heures pour s'en rendre maîtres.

La pression d'eau faisant défaut à Croix les pompiers ont été obligés de brancher leurs pompes sur les canalisations de Roubaix.

La plus grande partie de l'immeuble est en ruines ; tant qu'aux marchandises ce qu'il en reste est inutilisable.

Les dégâts sont évalués approximativement à ...0.000 francs dont 200 000 pour l'immeuble et ...0.000 pour les marchandises.

On ignore jusque maintenant les causes du sinistre. M. Bicheyre, commissaire de Croix a ouvert une enquête.

DERNIERE HEURE

Le roi des Belges a accepté la démission du Cabinet

La flamandisation de l'Université de Gand fut repoussée par 75 voix contre 72

Bruxelles, 14. — (De notre corresp. part.) — La séance du Sénat a été cet après-midi très orageuse au sujet de la flamandisation.

La proposition de la flamandisation de l'Université de Gand a été rejetée par 75 voix contre 72.

C'est à la suite de ce vote que le Conseil des Ministres a été convoqué d'urgence et a décidé de remettre sa démission au Roi.

D'autre part, on croit que le Cabinet a surtout démissionné parce qu'il craignait d'être battu la semaine prochaine à l'occasion de la proposition du Ministre de la Défense Nationale allongeant la durée du service militaire de quatre mois.

Le Roi a accepté la démission du Cabinet.

Le parti socialiste va tenir un Congrès extraordinaire

Un Congrès National du Parti Socialiste se réunira samedi à la Maison du Peuple à Bruxelles pour examiner la situation politique.

La gauche démocratique sera favorable au Gouvernement

MAIS SANS COMPROMISSIONS

Paris, 14. — Le groupe de la gauche démocratique a examiné la situation politique à la veille de la discussion des interpellations de MM. Bellet et Ybarnegaray.

Le groupe qui comprend 88 membres, a estimé que, représentant en quelque sorte l'axe politique de la Chambre, il devait présenter un ordre du jour susceptible de rallier une majorité homogène et stable en faveur du gouvernement sans avoir à accepter une résolution qui émanerait exclusivement de l'Entente Républicaine Démocratique.

Le groupe proclamera la nécessité du maintien des lois laïques et républicaines et fera appel à la concentration des républicains. Le Président, M. Lugol se mettra d'accord avec M. Poincaré après ses déclarations à la tribune pour fixer le texte de l'ordre du jour que signeront plusieurs membres du groupe.

ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pauvrée. Télé. 9-51
DEPOT GENERAL : 13, Rue Louis Catrice

Fêtes sportives de l'amitié franco-belge

LA FETE DE TIR

Encore deux journées pleines, et la fête de tir de 1923, à Roubaix, de plus en plus suivie et appréciée de nos sportsmen sera terminée. Samedi et dimanche, les concours seront ouverts avec services complets de 8 h. 30 du matin à midi et de 14 à 19 h.

Par une anomalie assez rare et que l'on ne peut guère attribuer qu'au temps si favorable, à peu près constant, l'ensemble des résultats est loin d'atteindre les hauts points prévus et escomptés.

Nos tireurs estiment que les changements d'éclairage fréquents en constituent la cause efficiente.

La catégorie Pierre Renard, aux points à 200 mètres, par exemple, si bien dotée, ne présente, à la veille de la clôture, qu'un nombre infime de maxima et des résultats bien faibles ont toujours les honneurs du classement. Nous attirons l'attention des fervents du Lebel et du Mauser sur leurs possibilités de ce côté.

Beaucoup de tireurs ont attendu les derniers moments pour effectuer les épreuves fédérales ; aussi, en présence de l'affluence prévue les deux derniers jours, il est bon de mettre à profit la première partie de chaque séance toujours moins encombrée.

LE CHAMPIONNAT DE TIR A LA PERCHE

Le stand des « Amis Réunis » rue de Lannoy, a lui aussi et en dépit des averses si nombreuses, reçu la visite, au cours des fêtes d'innombrables amateurs comportant les meilleures flèches des deux jays.

Dimanche prochain, 17 juin, journée de clôture qui sera marquée par le dernier des tirs organisés pendant la durée du championnat. Tir de 1.500 francs. Mise, 15 fr. ; retour, 15 fr., à 13 heures Comme pour les tirs précédents, 125 fr. gratuits seront répartis sur les cinq derniers petits oiseaux abattus.

LE TIR AU BERCEAU

Dimanche 17 juin, l'un des huit tirs de mille francs portés au programme, aura lieu chez M. Houset, à l'angle des rues de Watt et de l'Epeule. L'affluence promet d'y être exceptionnelle.

GYMNASTIQUE ET SPORTS ATHLETIQUES

La fête du muscle, qui constituera l'impressionnant épilogue des fêtes sportives de l'amitié franco-belge, préparées avec les soins attentifs composée des meilleurs éléments gymniques, fera le plus grand honneur à nos dévoués organisateurs, nous ne sourions en douter.

La fête de nuit qui va se dérouler, dans la soirée de dimanche sur la Grand'Place, avec un podium immense se prêtant aux exécutions les plus complexes, constituera près de trois heures d'un spectacle ininterrompu et des plus captivants.

RESULTATS DU CONCOURS DE TIR

Catégorie Pierre Renard à 200 mètres. — Edm. Renard, Percy, 40 ; Bolsius, Bugnicourt, 39 ; Carpel, Sandron, Briffaut, 38 ; Laflechelle, Pluquet, Delcour, Troncaert, Bridoux, Bottel, Maur, Guillien, Sandras, Hendrickx, 37 ; Waeles, Wauquier, Claes, Pochart, 36 ; Delerue G., Deschamps, Farvacque, Denise, Debaudringhien, Screve, Dusellier, Lebrun, Engelaere, 35; Verchaly, Perin, Carpet, Lichert, Verdier, Lignier, Roger, Brogniez, Bidault, Lefebvre, Pinart Necke, Sylva, 34.

LES ANGOISSES D'UNE MERE

Est-il, pour une mère, de chagrin plus cuisant que de voir son enfant défiguré ? Elle n'épargnera aucune peine pour tenter de le guérir, de toutes ses forces elle combattra le mal. Cette lutte, Mme Bonnot, 3, rue Neuve-des-Boulets, à Paris, l'avait entreprise, s'aidant de toutes les ressources de la Faculté, pour guérir son jeune garçon d'une dartre qui, depuis l'âge d'un an, lui rongeait les cils d'un œil. Après 7 jours d'application de Pommade Cadum, il se produisit une amélioration considérable ; à la deuxième boîte de ce remède merveilleux, la guérison fut complète.

Les Fêtes de Roubaix-Fraternité

Le Maire a pris hier l'arrêté dont nous reproduisons ci-dessous les articles principaux :

Art. 1er. — Les débitants de boissons compris dans le périmètre du quartier en fête sont autorisés à tenir leurs établissements ouverts jusque deux heures du matin la nuit du 24 au 25 juin.

Tous les débitants de ce quartier pourront, en outre, faire jouer de la musique et laisser danser dans leurs établissements jusqu'à l'heure réglementaire.

Art. 2. — Les sociétés, groupes, etc., pourront circuler à leur gré dans le secteur fixé par le programme des concours. Toutefois, pour faciliter la circulation des concurrents, un service d'ordre sera organisé aux abords des jurys.

Art. 3. — Les prescriptions contenues dans notre règlement de police du 10 août 1909 qui interdit de port d'armes ou de bâtons, d'uniformes militaires, d'habits religieux, etc., et toutes dispositions qu'il contient, restent en vigueur.

Art. 4. — Les bals parés et masqués sont interdits en dehors du secteur des fêtes du quartier de la Fraternité.

Art. 5. — Il est formellement interdit aux personnes masquées ou non, travestis ou non, de jeter des confettis et de lancer des serpentins sur la voie publique ou dans les établissements ouverts au public.

UN VIEILLARD A DISPARU

M. Théophile Cours, 76 ans, sans profession, s'absentait de chez lui mardi, vers 7 h. 30 du matin, pour aller percevoir une allocation au bureau de bienfaisance. Il ne s'est cependant pas présenté aux guichets de cet établissements et n'a pas été revu depuis. On ne possède aucune indication sur ce qui est advenu au malheureux vieillard.

VELO VOLE

M. Maurice Loucke, demeurant à Herseaux (Belgique), 29, rue Royale, a porté plainte contre inconnu pour vol d'une bicyclette lui appartenant. Le fait s'est produit à l'usine Lepoutre, rue de la Redoute.

LE SEPTIEME ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DE VERDUN

L'Association des Anciens Combattants de Verdun « On ne passe pas », organise pour les 24 et 25 juin courant, la 7e cérémonie commémorative de la Victoire de Verdun.

Le Roi Albert et M. Millerand, président de la République, assisteront à cette cérémonie.

Le dimanche 24 juin après-midi, sera réservé au pèlerinage des Anciens Combattants sur les champs de bataille. Le soir, vers 6 heures, 20 drapeaux régimentaires français (1 par corps d'armée) ainsi que les drapeaux belges se rendront solennelement de la Gare à l'Hôtel de Ville, où ils seront déposés. Le lundi matin 25 après l'arrivée des deux chefs d'états, se formera le « Cortège National des Soldats de Verdun » qui se rendra de la Citadelle au Cimetière militaire du Faubourg Pavé, sur la tombe des sept soldats inconnus.

UNE EXPOSITION DES TRAVAUX AU COLLEGE DE JEUNES FILLES

Une exposition de travaux d'élèves en dessin et couture est visible au collège, du 18 au 23 juin, de 14 à 17 heures.

CHEZ LES AMIS DE L'EPEULE

Le Comité fait savoir qu'il met la dernière main aux préparatifs de la splendide fête des 30 juin, 1er, 2 et 8 juillet prochains. Le cortège historique ne comprendra pas moins de 400 figurants sous la direction artistique de MM. Ernest Her et Louis Bus, metteurs en scène, qui d'ores et déjà s'occupent des costumes ; les personnes participant au cortège seront convoquées sous peu.

Nous avons reçu de nombreuses adhésions de sociétés musicales et orphéoniques pour le festival qui promet d'être brillant d'autant que des phalanges renommées nous ont donné leur adhésion.

La vente des programmes-tombola, comportant plus de 300 lots, s'effectue avec rapidité et tout fait prévoir que le succès le plus complet couronnera cette fête à laquelle les « Amis de l'Epeule » travaillent avec acharnement.

⁂

Relativement aux fêtes de l'Epeule, le maire de Roubaix a pris un arrêté identique à celui dont nous donnons plus haut un extrait.

ETAT CIVIL

Naissances. — Roger Landrieu, rue Monge, 72. — Jacques Duquesne, rue Wasquehal, 54. — Simonne Dassonville, rue Beaumont, 1. Roubaisiens, 20. — Claude Parent, rue Beaurewaert, 141. — Fernande Leuridant, rue Jules Guesde, 327, cour Delobel, 2. — Godelive Delmotte, Grande-Place, 28.

Publications. — Marcel Ysebaert, donneur de trames, et Jeanne Alleman, tisserande. — Ernest Leclercq, journalier, et Marie Innegraeve, trieuse de laine, à Roubaix. — Jules Verscheide, peintre, et Angèle Verfaillie, tisserande. — Julien Bodoux, chaudronnier, et Claire Delescluse, soigneuse.

Décès. — Julie Sacrez, 55 ans, rue Longues-Haies, c. Desrumaux, 7. — Zoé Laisie, 62 ans, épouse Prate, rue Rome, 91. — Alice Lambert, 58 ans, épouse Gravez, rue Carihem, 2. — Victor Penant, époux Tahon 60 ans, rue Davoust, 9. — Marie Paulus, 84 ans, veuve Delattre, rue Saint-Joseph, 66. — Sophie Decrock, 64 ans, veuve Rœtynck, boul. Reims, 245. — Marcelle Denis, 9 jours, rue Ypres, 4. — Marcelle Debuigne, 1 an, rue Balance, 68.

LUNDI	MARDI	MERCREDI
18 JUIN	19 JUIN	20 JUIN
	JEUDI 21 JUIN	

Pendant ces quatre jours la

MAISON BAUDRY

Rue de Béthune, à LILLE

mettra en vente ses fins de pièces et ses coupes ayant fait étalage (LAINAGES, SOIERIES et BLANC), avec des

rabais de 40 à 60 %

Ces occasions seront exposées et affichées à tous les comptoirs

ENTRÉE LIBRE

Pendant ces quatre jours la

WATTRELOS

POUR LA DUCASSE. — A l'occasion de la ducasse, les cafés, estaminets et autres débits de boissons sont autorisés à laisser danser et jouer de la musique les dimanche 17, lundi 18 et mardi 19 juin.

Les bureaux de la Mairie seront fermés le lundi 18 juin, à l'exception du bureau de l'Etat Civil, qui sera ouvert de 10 heures à midi. Mardi les bureaux seront ouverts de 8 h. à midi.

ON NE PASSE PAS. — En vertu d'un arrêté municipal et pour permettre d'effectuer les travaux de grosse réparation de la chaussée pavée du chemin vicinal ordinaire numéro 10, la circulation des voitures sera interrompue rue de la Baillerie, entre la Plume et l'école de garçons de la Baillerie, du 20 juin au 14 juillet 1923.

Pendant cette interruption, la circulation des voitures se fera par les rues Vallon, du Château d'Or, d'Audenarde, de la Boutillerie, Leruste, de Beaulieu et Racine.

A VOS POCHES. — Le percepteur se rendra estaminet Delcroix, rue du Moulin, le lundi 18 juin, de 14 à 16 heures, pour percevoir les contributions et payer divers mandats

SOCIETE « LES AMIS DE L'HUMANITE ». — Les membres de la Société « Les Amis de l'Humanité » sont priés d'être présents à la réunion qui aura lieu le dimanche 17 juin, à 7 h., au siège de la Maison du Peuple, 190, rue de Tourcoing. Questions importantes ; banquets : Fête du 14 juillet : Admission de nouveaux membres. — La Commission.

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO — L'enquête de commodo et incommodo ouverte sur la demande d'autorisation présentée par MM. Balézeaux et Lepers, à l'effet d'être autorisés à installer une scierie mécanique, rue de Marcq, 1 sera close le 16 juin prochain.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Roger Snauwaert, rue de Beaulieu, 26. — Henriette Velghe, carrière Bonte, 1. — Hélène Cossement, rue St-Joseph, 30. — Jean Verhée, rue Carnot, 233.

Publication. — Gustave Karrer, chaudronnier, et Eugénie Huyghe, s. p., à Gravelines.

Décès. — Emile Verdonck, 57 ans, trieur de laines, rue Pierre D'Halluin, 9.

WASQUEHAL

LE COIN DES ACCIDENTS. — A la Filature du Nord, M. Aimable Delzenne, 57 ans, briseur, 4, rue de Wasquehal, à Marcq, a été piqué à l'avant-bras gauche par un organe de sa machine, il en est résulté une piqûre infectée avec pyodermite consécutive nécessitant un repos de 12 jours.

A la même usine, une rattacheuse Marie Wattel, 20 ans, 14, rue Perdue, à Croix, est tombée par suite d'une glissade et a reçu une contusion de la cuisse gauche. 15 jours de repos. Docteur Butin.

— A la même usine Bruno Vandewiele, 17 ans, rattacheur, 259, rue du Quesne, à Marcq a eu le pied droit écrasé par un organe de son métier. Contusions de la face dorsale du pied droit nécessitant un repos de 15 jours. Docteur Butin.

— A la même usine, l'ajusteur Séraphin Despriet 22 ans, rue Alexandre-Delmaer, à Mons-en-Barœul, s'est fait une plaie infectée de l'annulaire gauche en manipulant de la tôle. Il devra subir un repos de 12 jours Docteur Deleau.

— A la Filature du Nord, M. Adolphe Delerue, 57 ans, 52, rue Jean-Bart, à Wasquehal, a fait une chute en nettoyant un aqueduc et a reçu une contusion du genou droit. 15 jours de repos. Docteur Butin.

— A la Manufacture de Saint-Gobain, le manœuvre Mustapha Lateeck, 32 ans, avenue Hannart, à Wasquehal, a reçu des blocs de soude sur les deux pieds et a contracté des brûlures superficielles des deux pieds. 15 jours de repos Docteur Butin.

SUCCES SOCLAIRE. — Trois élèves de l'école des garçons du Capreau ont subi avec succès le concours des bourses d'enseignement technique à l'Institut Turgot de Roubaix. Ce sont André Leleux, Jean Scher et Julien Grancolin.

ETAT-CIVIL. — **Naissance.** — Arthur Borreman, à la Maternité Municipale.

Décès. — Valle Marie, 60 ans, rue Jean-Bart, 24.

LANNOY

LA REUNION DES MAIRES DU CANTON

Les Maires du canton de Lannoy se sont réunis dans la salle de la Justice de Paix, sous la présidence de M. Foulon, juge de paix, à l'effet d'établir la liste du jury criminel devant siéger à Douai. Cette liste élaborée après les suggestions des maires sera envoyée à l'autorité compétente.

A la suite du dépouillement du scrutin relatif à l'élection d'un délégué cantonal mutualiste qui a eu lieu à la Préfecture, sous la présidence de M. Luzy, secrétaire général, M. Eugène Verdier a été élu à l'unanimité des votants du canton de Lannoy.

LYS

SECTION DE TIR. — Réunion obligatoire aujourd'hui à 19 heures au siège de la société. Ordre du jour : liquidation de la Société. Questions diverses.

SUCCES DE LA LAIQUE. — Nous apprenons que la section de tir « La Laïque » de Lys, a obtenu le 1er prix de section au concours Fédéral de Tir des Amicales du canton de Lannoy, qui a eu lieu dimanche 10 juin à Forest. Toutes nos félicitations.

ANNAPPES

LA FETE FEDERALE. — A l'occasion de la fête fédérale qui aura lieu dimanche 17 juin, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts dans la nuit du 17 au 18 jusqu'à 2 heures du matin

ASCQ

LISTE D'ASSISTANCE. — Les habitants sont avisés qu'un exemplaire de la liste additionnelle des personnes admises à l'assistance par le Conseil Municipal, est déposé au secrétariat de la Mairie, pour être tenu à la disposition des intéressés pendant vingt jours à dater du 6 juin.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

UNE CONFERENCE SUR LA « TURQUIE ET LES INTERETS EUROPEENS »

Mardi 12 juin, à 20 heures, a eu lieu dans la salle du 1er étage de la Maison des Amicales, 57, rue du Haze, une conférence sur « La Turquie et les Intérêts européens ». Celle-ci fut faite d'une façon magistrale par M. Dubois, professeur d'histoire au lycée.

M. Armand, secrétaire général de la Fédération des Amicales, présenta l'orateur, qui commença par résumer brièvement la question d'Orient depuis son origine pour en arriver à la traiter remarquablement telle qu'elle se pose actuellement.

Le conférencier, après avoir rapidement passé en revue les différents faits relatifs à la formation de la Turquie, à son évolution, au caractère du peuple turc, etc..., en arrive à considérer les dernières crises du XIXe siècle et leurs cours. Ces crises sont dues, nous le savons, aux convoitises des diverses nations européennes, entr'autres la Russie.

M. Dubois nous ayant montré d'une manière saisissante tout ce qu'il fallait voir et deviner sur les apparences des faits, passe alors aux dernières questions du jour, à savoir comment la Turquie se comporte et se comportera vis-à-vis de sa dette envers la France.

Il expose toutes les solutions qui ont été adoptées jusqu'ici et termine en exprimant le vœu que cette fameuse question d'Orient soit au plus tôt réglée définitivement.

M. Amand remercia chaleureusement l'orateur.

AU PARQUET

UN FACTEUR INDELICAT

M. le Juge d'instruction Dorigny a fait, hier, subir un nouvel interrogatoire au facteur Perleur, des P. T. T., de Tourcoing.

On se souvient que ce malhonnête homme, chargé de remettre à des sinistrés l'argent qui leur était envoyé par le Crédit National, signa les mandats et s'appropria les sommes qui leur étaient destinées.

Les détournements ainsi commis s'élèvent à présent à 21.000 francs. Perleur a passé des aveux complets.

RESULTATS D'ADJUDICATION

Le lundi 11 juin 1923, à 11 heures du matin a eu lieu à l'Hôtel de Ville, l'adjudication de la fourniture d'articles divers nécessaires au dortoir de l'Internat de l'Institut Colbert.

M. Georges Moulin, adjoint au maire, présidait, assisté de MM. Wante et J. Heulst, conseillers municipaux en présence de M. Legleye, fondé de pouvoirs de M. le Receveur municipal et de M. Dordain, directeur de l'Internat. Les résultats sont les suivants.

1er lot. — **Laine pour matelas et traversins.** — MM. Georges et Léon Parmentier, 67 rue Winoc Chocqueel à Tourcoing, adjudicataire avec un rabais de 6 %.

2e lot. — **Coutil pour matelas et traversins.** — MM. Lehembre frères, de Tourcoing 7.15 % ; Société F. Bouchart de Tourcoing 1.10 % ; Deffrennes-Duplouy frères de Lannoy 3 %. MM. Lehembre frères 1, rue des Biches à Tourcoing, adjudicataires.

3e lot. — **Couvertures de laine.** — MM. J.-B. Leplat de Tourcoing 1 % ; Aug. Dewulf, 112 rue des Longues Haies à Roubaix 3 %. Ce dernier déclaré adjudicataire.

4e lot. — **Couvertures de coton.** — MM. Aug. Dewulf de Roubaix 5 % ; Lehembre frères de Tourcoing 4 % ; Société Ferdinand Bouchart, rue Winoc Chocqueel à Tourcoing 5.10 % ; cette dernière déclarée adjudicataire.

5e lot. — **Couvre-lits.** — MM. Deffrennes-Duplouy frères de Lannoy 3 % ; Aug. Dewulf de Roubaix 3 % ; Lehembre frères de Tourcoing 6.30 % ; Société F. Bouchart, de Tourcoing 1.10 %. MM. Lehembre frères 1, rue des Biches à Tourcoing, déclarés adjudicataires.

6e lot. — **Couvre-sommiers.** — M. Pierre Delahousse, 37 rue de Renaix à Tourcoing, 5 % ; déclaré adjudicataire.

Adjudication de travaux

Le vendredi 13 juillet, à 11 heures du matin il sera procédé dans une des salles de l'Hôtel de Ville, à l'adjudication publique des travaux d'agrandissement de la Bourse du Travail, rue de Guisnes, 196.

1er lot.	Terrassement, maçonnerie	47.178,48
2e lot.	Charpente, menuiserie, quincaillerie	46.128,59
3e lot.	Pierre	9.606,68
4e lot.	Plafonnage	11.601,65
5e lot.	Couverture, zinguerie, plomberie	17.393,99
6e lot.	Peinture et vitrerie	9.552,00
8e lot.	Fers et colonnes	42.494,95
9e lot.	Pavages en grès	3.716,30
	Total	196.408,07

Cautionnement égal au 3e du montant net de l'entreprise.

Le cahier des charges et le devis des travaux sont déposés à l'Hôtel de Ville (Service des Bâtiments municipaux, rez-de-chaussée), où les intéressés peuvent en prendre connaissance tous les jours excepté les dimanches et fêtes et le samedi après-midi.

UN INDESIRABLE

Deux agents ont arrêté et remis à M. Vigne, commissaire de police du 1er arrondissement, le sieur Dewaele Victor-Henri, 36 ans, briquetier, domicilié à Harlebeke, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Cet individu a été déféré au parquet.

Faites votre

"Cuisine au Gaz"

Rapidité
Propreté
Economie

L'EXCURSION FAMILIALE DE L'AMICALE COLBERT

Cette excursion organisée pour le dimanche 24 juin, au bois de Phalempin, se fera en deux groupes : l'un en chemin de fer, l'autre en bicyclette.

Le coût du voyage, tous frais d'organisation compris, est de 3 francs (aller et retour) Pour les amateurs, un dîner très copieux est retenu à l'hôtel pour 10 francs.

Ayant des dispositions à prendre, les adhésions sont reçues dès ce jour et jusqu'au dimanche 17 juin (dernier délai), au foyer de l'Amicale ; aux cafés : du Violon d'or, 2, rue Delobel-Lecafette, 80, rue de Menin, et café de Paris, place de la République.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Une séance ordinaire du Conseil Municipal se tiendra le lundi 18 juin courant, à dix-huit heures, à l'Hôtel de Ville, pour l'ouverture de la deuxième session de l'année.

HARMONIE MUNICIPALE

Ce soir, à 20 heures très précises, répétition générale. Programme du concert du Blanc-Seau.

ETAT CIVIL

Naissances. — Henri Olive, rue Boileau, 2. — Micheline Duquesne, rue de l'Eglise, 25. — Lucie Doutreloingne, rue du Pont-Rompu, 300. — Gisèle Dengremont, rue de la Lalle, 79. — Lucienne Souillé, rue Balzac, 40. — Georges Facon, rue du Chêne-Houpline, 17.

Publications. — Julien Ceuninck, teinturier, et Hélène Coigne, cabaretière, à Roubaix. — Alphonse Varrasse, graisseur, et Romanie Leclercq, s. p. — Emile Prevost, maçon, et Godelève Taughe, soigneuse.

En ces temps de vie chère
Une triple économie

Pourquoi faire des phrases, personne n'ignore, à l'heure actuelle, que **RINSO** a bouleversé les anciennes méthodes de lavage du linge.

Avec **RINSO**, pas de fatigue. Votre lessive familiale se fait seule sans frotter, sans brosse ni battoir.

Avec **RINSO**, durée indéfinie du linge, car **RINSO**, le merveilleux savon en granules, lave sans user.

Avec **RINSO**, plus de frais de chauffage, car avec ce merveilleux produit, il n'est plus nécessaire de faire bouillir le linge.

La voilà donc, la triple économie réalisée :

Economie de fatigue,
Economie de temps,
Economie d'argent.

Et pourtant, qu'est-ce que **RINSO** ? Du savon, mais du savon extra-pur, en granules, si riche en qualité détergente, qu'il remplace avantageusement tous savons en barre et toutes poudres de savon.

RINSO est en vente dans toutes les bonnes maisons. 9939.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni samedi 9 juin à 19 heures 30, sous la présidence de M. E. Coone, maire.

Comptabilité du Bureau de Bienfaisance. — Le compte de gestion du Receveur pour 1922 présente un excédent de recettes de 11.829 fr. 10. Le budget additionnel pour 1923 est un excédent de recettes de 6.524 fr. 59. Le budget primitif pour 1924 se balance à 15.413 francs. Ces comptes budgets sont approuvés.

Comptabilité communale. — Le compte de gestion du Receveur municipal et le compte administratif du maire pour l'exercice 1922 présentent un excédent de recettes de 160.102 fr. 74. Le budget additionnel pour 1923 est un excédent de recettes de 15.975 fr. 99. Le budget primitif pour 1924 accuse un déficit de 14.945 fr. 53. Une subvention sera demandée à l'Etat pour le combler. Ces comptes et budgets sont approuvés et des félicitations sont adressées à M. le Maire pour sa bonne gestion.

Assistance. — Le taux de l'allocation journalière à attribuer aux femmes en couches pour la nouvelle période de 5 ans qui s'ouvrira le 1er janvier 1924, est fixé à 2 francs par jour, soit un excédent de 0 fr. 50 par jour qui sera exclusivement à la charge de la commune. Le taux de l'allocation à verser aux bénéficiaires de l'assistance aux familles nombreuses à partir du 1er janvier 1924, est fixé à 84 francs par an et par enfant.

Consultation des nourrissons. — Conformément aux instructions préfectorales, ce service continuera à être assuré. Les primes de fréquentation seront de 5 francs chacune ; le département et la commune interviendront l'un et l'autre pour la somme de 2 fr. 50. Ces primes ne seront d'être allouées quand les enfants auront atteint l'âge d'un an.

Subventions. — Les subventions aux accordéonistes et à la Société de gymnastique, sont portées à 500 francs.

Sapeurs-Pompiers. — La commune ne possède pas de canalisations d'eau ni de réservoirs dans l'agglomération pour y combattre les incendies, il est décidé que des travaux de forage seront entrepris pour y remédier. Cela procurerait en même temps l'eau nécessaire aux besoins de la population dans les périodes de sécheresse. Le tocsin sera restauré pour donner l'alarme en cas de sinistre.

Energie électrique. — Demande de concession par l'Etat d'une distribution d'énergie électrique aux Services publics : Le Conseil confirme sa délibération du 2 septembre 1921, et avis favorable est donné à cette demande sous réserve des observations contenues dans ladite délibération. Aucune observation n'est faite au sujet de la demande d'avenant au cahier des charges de la concession accordée à M. P. Deveugle, pour l'éclairage et la petite force motrice. Les tarifs proposés sont ceux appliqués depuis un certain temps déjà.

Gaz. — Ce projet est abandonné par M. le directeur de la Compagnie de Tourcoing, la concession de la fourniture du gaz dans la commune pour la cuisine seulement ne pouvant intéresser la Compagnie.

Une adresse. — Aussitôt la séance terminée, M. Comyn, conseiller municipal, donne connaissance à ses collègues du texte de la communication suivante

« Les membres du Conseil municipal de Neuville-en-Ferrain, appartenant aux diverses fractions du parti Républicain et Socialiste, réunis hors séance le 9 juin adressent à Mme Violette et aux citoyens députés Marc Cangnier, Moutet et Violette, victimes des énergumènes de la réaction royaliste, l'expression de leur profonde sympathie. Ils réprouvent les mœurs de bas fascisme que les Camelots du Roy voudraient implanter dans notre France républicaine, laïque, démocratique et sociale.

« Les membres du Conseil municipal prient le gouvernement de prendre toutes mesures utiles, afin que ces attentats ne puissent se renouveler. Ils avertissent les ligueurs de l'Action Française, qu'ils sont décidés à faire respecter par les moyens les plus énergiques, les personnes et les libertés publiques, en un mot à appliquer intégralement « la Déclaration du Droit de l'Homme et du Citoyen. »

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS — La réunion trimestrielle de dimanche dernier fut à nouveau l'occasion d'une bienfaisante soirée pour les sociétaires. La lecture de ce qui était à l'ordre du jour fut attentivement suivie et en particulier l'organisation de la journée de Verdun. Il fut décidé que la société donnerait 50 fr. pour l'ossuaire de Douaumont. Le renouvellement des cotisations n'étant pas terminé, les commissaires assureront ce service le dimanche matin de 9 heures à 11 heures jusqu'au 8 juillet ; le dimanche 24 juin excepté à cause de la réunion générale de la Fédération à l'hippodrome à Tourcoing.

RONCQ

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu dimanche 17 juin, à 9 heures, à la mairie.

BONDUES

LA DUCASSE. — Dimanche prochain 17 juin, aura lieu la première ducasse.

Les attractions ne manqueront pas : déjà un grand nombre de forains sont installés.

A cette occasion, les établissements publics pourront rester ouverts le dimanche 17 et le lundi 18, jusqu'à une heure.

LINSELLES

FESTIVAL-CONCERT. — Dimanche 24 juin, aura lieu, à l'occasion du centenaire de la Société Philharmonique, un festival-concert, sous les auspices de l'administration municipale.

Déjà 12 sociétés musicales de la région ont donné leur adhésion.

Si cette fête est favorisée par le temps, nul doute qu'elle attirera de nombreux visiteurs dans la commune.

LES LINSELLOIS A TOURNAI. — Les Mutilés, anciens Combattants et les anciens frères d'armes feront, dimanche 17 juin, une excursion à Tournai. La Société Philharmonique qui les accompagnera donnera un concert au Parc, à midi.

COMINES

ADJUDICATIONS DE TRAVAUX

Voici le résultat de l'adjudication de la reconstruction de l'hospice-hôpital qui a eu lieu le 14 juin :

1er lot. — Terrassement, maçonnerie, cimentage : adjudicataires J. et L. Lambin, à Comines, Rabais, 18,25 %.

2e lot. — Pierres artificielles adjudicataires, J. et M. Lambin à Comines. Rabais, 12 %.

3e lot. — Pierres de Soignies et marbres : adjudicataire, Walquemann, à Comines. Rabais, 18.75 %.

4e lot. — Béton armé : adjudicataire, MM. Rabaut et Cie. à Croix. Rabais, 14.25 %.

5e lot. — Charpente, menuiserie, quincaillerie : adjudicataire, Union des Menuisiers-Charpentiers Roubaix. Rabais, 29 %.

6e lot. — Couverture, zinguerie, plomberie, appareils sanitaires : adjudication remise à une date ultérieure.

7e lot. — Ferronnerie : adjudicataire, M. Lauwers, à Roubaix. Rabais, 30 %.

8e lot. — Plafonds et enduits : adjudicataire, MM. Roufignac à Lille. Rabais, 20.75 %.

9e lot. — Parquets sans joints : adjudication remise à une date ultérieure.

10e lot. — Carrelage et revêtement en faïence : adjudicataire, M. Mignon, à Tourcoing. Rabais, 27.25 %.

11e lot. — Peinture et vitrerie : adjudicataire, Société La Renaissance, à Roubaix. Rabais, 18.25 %.

EN BELGIQUE

COURTRAI

MOTO CONTRE AUTO. — Dans la soirée, une collision s'est produite angle des rues de Tournai et Pierre Tack, entre une moto pilotée par M. Debucquoy Henri, entrepreneur de maçonnerie, à Belleghem et une auto pilotée par une dame. Le motocycliste a été renversé et s'est blessé assez sérieusement à la tête et aux pieds.

M. le docteur Devriendt lui a donné des soins à la pharmacie Guerenynck où il avait été transporté.

Il a ensuite été conduit à son domicile. Sa machine est hors d'usage.

INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS. — Cette cérémonie sera présidée par le prince Léopold. Le 15 juillet prochain aura lieu, sous la présidence du prince Léopold, l'inauguration du monument aux morts que la ville de Courtrai a fait ériger Grande-Place, et qui est l'œuvre du grand statuaire Godefroid Devreese.

CONCERT PUBLIC. — Dimanche 17 juin, à 11 h. 30, concert public Grande-Place, par la fanfare royale.

Chemins de fer du Nord

TRAINS DE PLAISIR

A partir du dimanche 24 juin courant, la Compagnie du Chemin de fer du Nord mettra en marche, les dimanches et fêtes, dans les mêmes conditions que les années précédentes, un train de plaisir entre Tourcoing-Lille-Dunkerque et retour.

Départ. — Tourcoing, 6 h. 06 ; Roubaix, 6 h. 11 et 6 h. 13 ; Croix-Wasquehal, 6 h. 18 et 6 h. 19 ; Lille, 6 h. 30 et 6 h. 41 ; arrivée à Dunkerque à 8 h. 19.

Départ. — Dunkerque, 21 h. 05 ; Lille, 22 h. 40 et 22 h. 51 ; Croix Wasquehal, 23 h. 02 et 23 h. 03 ; Roubaix, 23 h. 08 et 23 h. 10 ; arrivée à Tourcoing à 23 h. 15.

Prix du billet aller et retour. — Au départ de Tourcoing, 2e cl. 18 fr. 15, 3e cl. 11 fr. 10 ; de Roubaix, 2e cl. 17 fr. 50, 3e cl. 10 fr. 65 ; de Croix-Wasquehal, 2e cl. 17 fr. 05, 3e cl. 10 fr. 10 ; de Lille, 2e cl. 15 fr. 25, 3e cl. 9 fr.

Jeux & Education Physique

Fédération féminine sportive de France

L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DU COMITE S'EST TENUE A ROUBAIX

L'assemblée constitutive du Comité s'est tenue le 5 juin à Roubaix sous la direction de Mme Milliat, présidente de la F.F.S.F. Le Comité du Nord régira les sports féminins dans la zône suivante :

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne (moins l'arrondissement de Château-Thierry). Siège et secrétariat, 40, rue d'Alsace, à Roubaix.

Le bureau est constitué comme suit : Présidente, Mme Pavillon (L.R.A.C.) ; Vice-Présidente, Mlle Guilbert (Sévignettes) ; Vice-Président, M. Devernay (